

LA TEMPERATURE Probabilités pour les Prochaines 24 Heures Toronto, Ont., 5, 11.90 a. m.—Vents de l'est et du sud. Beau temps et beaucoup moins froid.

JACQUES-CARTIER Les délégués choisis dimanche dernier s'assembleront aujourd'hui, à La- chine, à 4 heures, pour décider de la candidature de celui qui devra se présenter en opposition au gouverne- ment.

DE LOUVRE EN PERSPEC- TIVE Une requête signée par plus de 11,000 citoyens a été présentée hier, au conseil de ville, le priant d'autoriser la construction d'un tramway, jaqué sur le sommet de la montagne.

M. Laurier est parti, hier soir, pour Arthabaska. Le Conseil législatif s'est ajourné le 12 novembre.

Le comte de Derby vient d'accepter le poste de lord-maire de Liver- pool. Le gouvernement de M. Taillon a réussi cette année à porter le déficit à au-delà d'un million de piastres.

Il y aura trois candidats pour la mairie à Ottawa, le maire Boothwick et les échevins Chipp et Ger- hardt. Clarke Wallace fera prochainement un discours à Gorrie, comté de Huron, à l'occasion de la dédicace d'un temple chrangien.

Sir Charles Hibbert Tupper a écrit, dit-on, à un ami, une lettre par la- quelle il dit que justice doit être ré- tude à la minorité manitobaine. La guerre contre les rebelles cubains coûte, dit-on, à l'Espagne \$3,000,000 par mois. La "perle des Antilles" va finir par lui coûter cher.

Il y a, à Chicago, un hôpital pour les aveugles, où tous les vieillards malades reçoivent les soins les plus assi- dués. C'est le seul hôpital de genre en Amérique. Clarke Wallace déclare qu'il n'a pas l'intention de congédier une vingtaine d'employés de la douane à Montréal, comme on l'a prétendu dans certains quartiers.

L'Assemblée législative de la Caro- line du Sud a rejeté le projet de loi accordant aux femmes le droit de sur- frage. Plus philosophes que galants, ces lé- gislateurs du Sud.

Une députation de la compagnie pour la construction du Canal de la Baie Georgienne a eu une audience de l'hon. M. Mowat et se propose d'aller voir l'hon. M. Taillon pour de- mander des subsides en faveur de leur projet.

A la séance du cabinet qui a eu lieu hier après-midi à Ottawa, M. William White, avocat à Sherbrooke, a été nommé juge pour le district de St- François en remplacement de Juge Brooks démissionnaire, parce qu'on lui refusait un assistant.

Un grand journal de Boston, dit "l'Indépendant" de Fall River, trouve étrange que, dans les institutions savantes des Etats-Unis, on apprenne le latin, le grec, le français et l'alle- mand, et qu'on y néglige tant l'étude de l'anglais, la langue du pays.

Il est dit que ces 60 hommes de pro- fessions étaient incapables d'écrire correctement cinq lignes d'anglais. C'est à peu près la même chose que dans les collèges canadiens; on y enseigne tant de grec et de latin que l'étude du français, et de l'anglais sont forcément négligés.

AZARIE GAUTHIER Il cherche querelle à ses co- detenus Gauthier, l'assassin de Céline Con- signy, refuse, dit M. St-Jean, de par- ler aux docteurs qui sont chargés de faire un examen médical.

Cependant, il n'est pas, nous a-t-on affirmé ce matin, toujours aussi muet ni aussi calme. Il cherche querelle à ses co-détenus de l'hôpital de la prison, se livre même à des violences sur ses gardiens et le foreman, chargé de maintenir le bon ordre dans la salle, doit employer tout autre chose que des pa- roles persuasives pour le ramener à l'apaisement.

Ce surveillant est d'ailleurs un in- dividu condamné pour coups et bles- sures; il doit s'entendre à donner un "almant". Les débitant de liqueurs.

Il y aura demain après-midi, à 3 heures, à la salle de l'Union St- Jo- seph, rue Ste-Catherine, une assem- blée de l'Association des débitants de liqueurs licenciés. On y traitera d'affaires de haute importance con- cernant les intérêts de l'association.

A WESTMOUNT Les cirques ou exhibitions de tous genres prohibés

Pouvoir discrétionnaire du maire Hier soir, le conseil de ville de Westmount s'est assemblé et après une longue discussion a adopté la me- sure suivante: "Aucune personne n'ouvrira un cirque, une ménagerie ou aucun genre d'exhibition, de représentations théâ- trales, de curiosités, de nouveautés, d'animaleries, sans avoir payé préalablement au secrétaire-trésorier la somme de \$200 pour chacune des dites représentations qui seront don- nées au public.

Le maire pourra cependant à sa discrétion réduire le taux quand la représentation aura un caractère de peu d'importance. Quelques échevins avaient proposé que la guerre soit déclarée contre les moineaux parce que, disait-on, c'é- tait un fléau dont il fallait se débarras- ser à tout prix, mais l'intéressant oiseau trouva de la sympathie chez la majorité des édiles de la munici- palité voisine, et il fut décidé que le moineau avait droit d'entrée à West- mount.

Un état des finances de la ville pour l'année 1894-95 se lit comme suit: Crédits, \$33,500; dépenses, \$33,493; laissant une balance de \$109 au crédit de la ville. Il y a un surplus de \$1,412.94 dans le revenu ordinaire.

AUX ASSISES L'affaire Laplante

Les débats ont continué ce matin sous l'officié d'intérêt dans la cause de McMillan, Hyslop et Power. Les trois accusés ont fait leur parti- cipation directe à la bagarre dans la- quelle Laplante a eu, le 9 août der- nier, la mâchoire brisée, à Lachine. Les témoins de l'accusation recom- mencent que le différend a eu sur- tout lieu entre Laplante et McHenry qui est en fuite. C'est entre eux deux que les coups auraient été surtout échangés. Quant aux blessures qui ont été faites à la victime, on-elles ont été produites par des coups des accusés? Les témoignages de McMillan et Power montrent dans leur témoignage la plus grande indiffé- rence; ils semblent croire que le jury ne saurait les rendre responsables de ce qui s'est passé dans la soirée du 9 août.

Les plaidoiries vont avoir lieu cet après-midi et le verdict sera, suivant toute probabilité, rendu ce soir.

ECHOS DE RIGAUD Un incendie a consumé entière- ment la maison de M. Emmanuel Chevrier, de cette paroisse; les dom- mages peuvent évaluer à \$1500. Le conseil municipal du village a ajourné sa séance, lundi soir, par res- pect pour la mémoire de leur ancien collègue, M. H. McMillan.

Nous avons appris avec douleur la mort de Mlle Eugénie Charlebois, de la Congrégation des Dames du Sacré- Coeur, âgée de 72 ans, morte à Mon- réal. Le service a eu lieu lundi. Le R. P. Charlebois, directeur du Col- lège Bourget et frère de la défunte, officiait assisté de diacre et sous- diacre.

M. N. Bélanger, d'Ottawa, et frère du chanoine Bélanger, est présente- ment chez son frère, ici, depuis quel- ques jours. Les romanesques de tout le canton sont fermées. Les opérations de cette année n'égalent pas celles de l'an dernier, pour plusieurs.

Le chanteur Jean de Brigny qui avait été arrêté sous capias et mis en prison à la demande de M. T. Goulet, parce qu'il ne lui avait pas soulé sa note de pension, a été remis en li- berté aujourd'hui.

C'est grâce au concours conjoint de M. de Chabert et de plusieurs dames de l'Opéra français que de Brigny doit d'être libre. Les souscriptions recueillies en majeure partie parmi les habi- tants de l'Opéra français ont suffi à couvrir complètement la dette et les frais de justice.

EN RELIGION Il y a eu une prise d'habit, ce matin, à l'Hôtel-Dieu, Mlle Clémentine Ri- chard, de cette ville, a prononcé ses derniers vœux. Mgr Fabre a présidé la cérémonie.

Les avocats de la corporation sont à préparer pour le prochain terme de la cour d'appel, leur réponse à nombre d'actions en dommages intentées à la cité en rapport avec les travaux de M. de Chabert et de M. de Brigny. Il s'agit de prouver qu'il n'y a pas eu négligence de la part des autorités municipales.

"SKIDS SOCIAL CLUB" Le "Skid Social Club" vient de faire l'élection annuelle de ses officiers avec le résultat suivant: Président, G. D. Bourget, vice-prési- dent, E. Fogarty, secrétaire, T. J. Foy, trésorier, J. M. Perrault.

Après l'installation des officiers et l'expédition de certaines affaires de routine le club décida de donner son bal annuel au Queen's Hall, le lundi de Paques.

A la mémoire de Mercier Un service anniversaire sera chanté jeudi matin à 8 heures, en la chapelle de la Présentation de Dorsval, pour le repos de l'âme de feu l'honorable M. Mercier.

Parlement Moderne Demain soir, à 8 heures, aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissial la séance d'ouverture solennelle du Parle- ment-Modèle. Le public est cordialement invité.

Désirez-vous dans votre maison un ami sincère qui vous protégera vous et votre famille, des ravages causés par les rhumes, bronchites, croup, écoule- ment, consommation, etc? ou, sans doute? alors procurez-vous le Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette.

UNE REQUETE ACCUSEES DE CONSPIRATION Talireti et les Mondéhard en cour de police ce matin

Un représentant de "Monde" a ren- contré, ce matin, M. H. C. St-Pierre, un des avocats de la défense dans le fameux procès Shortis. M. St-Pierre nous a dit que d'ici à quelques jours une requête serait pré- sentée à sir Charles Hibbert Tupper, ministre de la justice, pour demander une commutation de la sentence pro- noncée contre Bertie Valentine Shortis.

Le reporter du "Monde" a aussi ren- contré, ce matin, M. Alex. Corté, inter- prète durant le procès Shortis. M. Corté peu après le verdict rendu a causé pendant quelques instants avec le père de Shortis. En réponse à une question qui lui était posée, M. Shortis aurait dit: "Let the law take its course, I will not ask for a new trial".

Mme Shortis est dans un état de prostration nerveuse depuis diman- che. Le docteur Brossol, de Beauharnois, est constamment à son che- vet. M. Greenfield a interrogé sur ce qu'il entendait faire au sujet de Shortis dit qu'il n'hésiterait pas à demander au ministre de la justice que sa sen- tence soit commuée en une emprisonne- ment.

M. St-Pierre faisait un autre remar- que à dire que Shortis est fou, que c'est un moineau moral, un irres- ponsable. Pourquoi le jury ne l'a pas libéré? C'est que la loi ne laisse pas d'alter- natives à un accusé dans un cas sen- sible. Juge et jurés signent avec empressement le verdict demandant la condamnation du père de mort qui pèse sur la tête de Shortis.

M. Donald McMaster se tient sur la réserve. Il dit qu'il ne serait pas jus- tifiable d'exprimer son opinion, à moins qu'il ne soit autorisé à le faire par le ministre de la justice. Il ajoute: "Je crois que la décision de nos cours de justice et que le verdict des jurés devraient être respectés, car au- trement que servirait de faire, des procès par jury. De plus, la charge du juge a été des plus claires et des plus impartiales. Elle mérite d'être enregistrée dans les dossiers de la jurisprudence."

DES VANDALES A LAPRAIRIE Suite de la bande arrêtée

Depuis quelque temps M. Séraphin Bissonnette, député du grand comté- téte Bissonnette est à la recherche de plusieurs jeunes gens du comté de Laprairie qui par leurs actes de van- dalisme ont semé la terreur parmi les habitants de la localité et dans les environs.

Après-midi M. Bissonnette a arrêté un nommé Joseph Boissonnault pour dommage à la propriété. Ce ma- tin, cinq autres mandats d'arrestation ont été exécutés contre Vitalien Tru- dean, Thomas Roy, Hercule Boyer, Casimir Poirier et Omer Pissoneault. Ces cinq prisonniers seront entendus comme témoins dans la cause de Boissonnault. L'enquête commencera de- main.

LE FEU Chez un manufacturier de chaus- sés

Un incendie assez considérable s'est déclaré à onze heures ce matin au No 272, rue Centre, dans l'établissement de MM. J. P. Donnelly et Cie, manufactu- riers de chaussures. On ne dit rien de plus que de chaussettes. Les pompiers du poste No 1 ont répondu à l'appel et après un travail ardu d'éteindre un beau feu les flam- mes ont été éteintes.

On ne connaît pas encore le mont- ant des dommages soufferts par M. Donnelly. On ne sait pas non plus quelle a été l'origine de ce feu.

Les pompiers des Incendies d'été- vent demandent une enquête à ce sujet.

LE JUG CURRAN L'hon. Juge Curran a siégé ce ma- tin pour la première fois en cour de révision. Il a reçu les félicitations des avocats présents.

LA DELEGATION CIVIQUE M. L. O. David est parti hier soir pour la vieille capitale, où il va ex- poser au comité des bills privés, les amendements à la charte de Mon- réal. Le ministre Villeneuve, M. Robb et Roy l'y suivront ce soir ou demain.

LE SIGNERA-T-IL? La rumeur circulant ce matin dans les couloirs de l'hôtel de ville qu'un bref d'indignation serait pris aujour- d'hui contre le maire Villeneuve par divers citoyens pour l'empê- cher de signer le contrat avec la com- pagnie du gaz.

CONCOURS Le club de Gymnase Indépendant, de Montréal, a baugué, hier soir, une série de courses à pieds sur le Champ de Mars. Il y avait deux concurrents en lice pour une coupe de 300 verges, MM. J. A. Hébert et J. W. Michaud, président du club. Celui-ci a remporté la victoire en une minute et quinze secondes. D'autres concours auront lieu bientôt.

PEU DE CHOSE A six heures ce matin, les pompiers ont été appelés au No 70 de la rue- St-Pierre, pour éteindre un commence- ment d'incendie chez MM. Dworker et Melatosh, marchands de cuir, en gros. Le feu s'est déclaré dans le plancher du premier étage, on ne sait trop com- ment. Les dommages ne sont pas consi- dérables.

Ca ne lui convenait pas New-York, 5.—Le duc de Marlbo- rough n'a pas voulu assister à la ré- ception de mariage, hier après-midi, de la princesse St-Thomas, et au lieu d'y accompagner sa fiancée, il a été fait des embêtements dans les maga- sins de Broadway.

UNE BELLE-MERE SUICIDE Accuse sa bru de tentative d'empoisonnement

L'accusée plaide non-coupable Mme George Theauvette, demeurant au No 46 de la rue St-Paul, a fait citer sa belle-fille en cour de po- lice, sur l'accusation d'avoir tenté d'empoisonner son fils, le mari de l'accusée, en mettant de l'oxyde de plomb dans la bouteille où ce der- nier avait l'habitude de mettre du whiskey.

Georges, le fils en question, est un journalier qui ne dédaigne pas de prendre un coup de temps à autre. Le 17 octobre dernier, après avoir pris un verre de la bouteille en question, il s'est subitement senti malade. Un médecin fut mandé et Theauvette apprit qu'il avait été empoisonné.

Apprenant ceci la mère de Georges fit des recherches dans l'appartement, découvrit l'oxyde de plomb dans la bouteille et sur ces entrefaites deman- da l'arrestation de la femme de son fils. Mme Theauvette, l'accusée, a fourni des explications ce matin au tribunal. Elle a dit qu'après avoir vidé la bot- teille qui contenait du whiskey elle l'avait rempli de nouveau avec une préparation pour les cheveux, oubliant d'en prévenir son mari. Elle a de plus plaidé non-coupable et s'est retirée en prison en attendant l'enquête.

IL FAUT SE HATER Si l'on veut obtenir sa licence

M. Alex. Archambault, greffier du bureau des licences, a dit ce matin à un reporter du "Monde" que depuis le premier novembre les demandes de licences d'hôtel et de restaurant pour l'année prochaine seraient rapidement traitées.

M. Archambault nous a également fait remarquer que les demandes de licences de la part des épiciers étaient plus nombreuses que l'an der- nier jusqu'à même date.

Nous avons vu des lettres de M. Archambault nous ont été adressées et de faire leurs demandes s'ils veulent obtenir leurs licences, car le nombre en est limité par la loi.

DESASTREUX INCENDIE La fonderie Pascal Amesse réduite en cendres

A une heure vingt minutes ce ma- tin, les pompiers ont été appelés au No 60, rue Nazareth où un incendie venait de se déclarer dans la fonderie de M. Pascal Amesse. La brigade fut bientôt sur le lieu du sinistre, mais les flammes ne purent être contrôlées qu'après une heure d'un rude travail.

L'origine de l'incendie est encore un mystère. Les dommages, paraît-il, sont consi- dérables, se chiffrant dans les mil- liers de dollars. An plus fort du travail des pompiers une fusée alarme a été donnée à l'a- vertissement No 173, Pointe-St-Charles, et le sous-chef Buckingham a dû in- tervenir devant plusieurs de ses hommes ne pouvant être contrôlés qu'après une heure d'un rude travail.

L'origine de l'incendie est encore un mystère. Les dommages, paraît-il, sont consi- dérables, se chiffrant dans les mil- liers de dollars. An plus fort du travail des pompiers une fusée alarme a été donnée à l'a- vertissement No 173, Pointe-St-Charles, et le sous-chef Buckingham a dû in- tervenir devant plusieurs de ses hommes ne pouvant être contrôlés qu'après une heure d'un rude travail.

L'ECHEVIN HORTEAU Son état toujours désespéré

A trois heures, cet après-midi, l'é- chevin Horteau était dans le même état qu'hier. Aucune complication ne s'est produite dans la maladie du président de la commission des finan- ces.

Le malade a reposé pendant quel- ques heures, mais conserve toujours sa lucidité d'esprit.

CLUB LAURIER Banquet à sir Hingston

La profession médicale de Montréal offre ce soir un banquet au Windsor à sir William Hingston, à l'occasion de l'honneur que vient de lui confé- rer le roi d'Angleterre.

AVIS AUX CYCLISTES Le Dr Hein Marks, ex-surdentend de l'hôpital civil de St-Louis, a dé- noncé la bicyclette dans les termes suivants:

Mon avis est que, vu l'excessif des dommages causés par les machines à vapeur, il est préférable d'acheter aujourd'hui une de ces ma- chines, commence à creuser sa fosse. Pour connaître tout le désavantage de ces machines, écoutez ceci: "D'abord, paralysés dans les malins causés par l'étréinte continuelle de la barre; contraction des muscles des jambes, contraction des muscles inté- rieurs des cuisses, caducité des épa- ules, mal de tête, etc. etc. etc. C'est la cause la congestion des poumons et amène la consommation. Ce violent exercice, s'il est continu, produit aussi l'élargissement du cœur. En outre, en ruinant la santé de l'homme, la bicyclette, l'hygiène dé- truit le virilité. C'est les femmes, les promeneuses continuelles sont sur- tout dangereuses. Les périls sont nombreux et parés que le peuple les a négligés trop longtemps, si le monde n'est pas dépeuplé par l'application croissante de la bicyclette, la race hu- maine court grand risque de périr par l'habitabilité à se propager.

UNE BELLE-MERE SUICIDE Accuse sa bru de tentative d'empoisonnement

L'accusée plaide non-coupable Mme George Theauvette, demeurant au No 46 de la rue St-Paul, a fait citer sa belle-fille en cour de po- lice, sur l'accusation d'avoir tenté d'empoisonner son fils, le mari de l'accusée, en mettant de l'oxyde de plomb dans la bouteille où ce der- nier avait l'habitude de mettre du whiskey.

Georges, le fils en question, est un journalier qui ne dédaigne pas de prendre un coup de temps à autre. Le 17 octobre dernier, après avoir pris un verre de la bouteille en question, il s'est subitement senti malade. Un médecin fut mandé et Theauvette apprit qu'il avait été empoisonné.

Apprenant ceci la mère de Georges fit des recherches dans l'appartement, découvrit l'oxyde de plomb dans la bouteille et sur ces entrefaites deman- da l'arrestation de la femme de son fils. Mme Theauvette, l'accusée, a fourni des explications ce matin au tribunal. Elle a dit qu'après avoir vidé la bot- teille qui contenait du whiskey elle l'avait rempli de nouveau avec une préparation pour les cheveux, oubliant d'en prévenir son mari. Elle a de plus plaidé non-coupable et s'est retirée en prison en attendant l'enquête.

IL FAUT SE HATER Si l'on veut obtenir sa licence

M. Alex. Archambault, greffier du bureau des licences, a dit ce matin à un reporter du "Monde" que depuis le premier novembre les demandes de licences d'hôtel et de restaurant pour l'année prochaine seraient rapidement traitées.

M. Archambault nous a également fait remarquer que les demandes de licences de la part des épiciers étaient plus nombreuses que l'an der- nier jusqu'à même date.

Nous avons vu des lettres de M. Archambault nous ont été adressées et de faire leurs demandes s'ils veulent obtenir leurs licences, car le nombre en est limité par la loi.

DESASTREUX INCENDIE La fonderie Pascal Amesse réduite en cendres

A une heure vingt minutes ce ma- tin, les pompiers ont été appelés au No 60, rue Nazareth où un incendie venait de se déclarer dans la fonderie de M. Pascal Amesse. La brigade fut bientôt sur le lieu du sinistre, mais les flammes ne purent être contrôlées qu'après une heure d'un rude travail.

L'origine de l'incendie est encore un mystère. Les dommages, paraît-il, sont consi- dérables, se chiffrant dans les mil- liers de dollars. An plus fort du travail des pompiers une fusée alarme a été donnée à l'a- vertissement No 173, Pointe-St-Charles, et le sous-chef Buckingham a dû in- tervenir devant plusieurs de ses hommes ne pouvant être contrôlés qu'après une heure d'un rude travail.

L'ECHEVIN HORTEAU Son état toujours désespéré

A trois heures, cet après-midi, l'é- chevin Horteau était dans le même état qu'hier. Aucune complication ne s'est produite dans la maladie du président de la commission des finan- ces.

Le malade a reposé pendant quel- ques heures, mais conserve toujours sa lucidité d'esprit.

CLUB LAURIER Banquet à sir Hingston

La profession médicale de Montréal offre ce soir un banquet au Windsor à sir William Hingston, à l'occasion de l'honneur que vient de lui confé- rer le roi d'Angleterre.

AVIS AUX CYCLISTES Le Dr Hein Marks, ex-surdentend de l'hôpital civil de St-Louis, a dé- noncé la bicyclette dans les termes suivants:

Mon avis est que, vu l'excessif des dommages causés par les machines à vapeur, il est préférable d'acheter aujourd'hui une de ces ma- chines, commence à creuser sa fosse. Pour connaître tout le désavantage de ces machines, écoutez ceci: "D'abord, paralysés dans les malins causés par l'étréinte continuelle de la barre; contraction des muscles des jambes, contraction des muscles inté- rieurs des cuisses, caducité des épa- ules, mal de tête, etc. etc. etc. C'est la cause la congestion des poumons et amène la consommation. Ce violent exercice, s'il est continu, produit aussi l'élargissement du cœur. En outre, en ruinant la santé de l'homme, la bicyclette, l'hygiène dé- truit le virilité. C'est les femmes, les promeneuses continuelles sont sur- tout dangereuses. Les périls sont nombreux et parés que le peuple les a négligés trop longtemps, si le monde n'est pas dépeuplé par l'application croissante de la bicyclette, la race hu- maine court grand risque de périr par l'habitabilité à se propager.

UNE BELLE-MERE SUICIDE Accuse sa bru de tentative d'empoisonnement

L'accusée plaide non-coupable Mme George Theauvette, demeurant au No 46 de la rue St-Paul, a fait citer sa belle-fille en cour de po- lice, sur l'accusation d'avoir tenté d'empoisonner son fils, le mari de l'accusée, en mettant de l'oxyde de plomb dans la bouteille où ce der- nier avait l'habitude de mettre du whiskey.

Georges, le fils en question, est un journalier qui ne dédaigne pas de prendre un coup de temps à autre. Le 17 octobre dernier, après avoir pris un verre de la bouteille en question, il s'est subitement senti malade. Un médecin fut mandé et Theauvette apprit qu'il avait été empoisonné.

Apprenant ceci la mère de Georges fit des recherches dans l'appartement, découvrit l'oxyde de plomb dans la bouteille et sur ces entrefaites deman- da l'arrestation de la femme de son fils. Mme Theauvette, l'accusée, a fourni des explications ce matin au tribunal. Elle a dit qu'après avoir vidé la bot- teille qui contenait du whiskey elle l'avait rempli de nouveau avec une préparation pour les cheveux, oubliant d'en prévenir son mari. Elle a de plus plaidé non-coupable et s'est retirée en prison en attendant l'enquête.

IL FAUT SE HATER Si l'on veut obtenir sa licence

M. Alex. Archambault, greffier du bureau des licences, a dit ce matin à un reporter du "Monde" que depuis le premier novembre les demandes de licences d'hôtel et de restaurant pour l'année prochaine seraient rapidement traitées.

M. Archambault nous a également fait remarquer que les demandes de licences de la part des épiciers étaient plus nombreuses que l'an der- nier jusqu'à même date.

Nous avons vu des lettres de M. Archambault nous ont été adressées et de faire leurs demandes s'ils veulent obtenir leurs licences, car le nombre en est limité par la loi.

DESASTREUX INCENDIE La fonderie Pascal Amesse réduite en cendres

A une heure vingt minutes ce ma- tin, les pompiers ont été appelés au No 60, rue Nazareth où un incendie venait de se déclarer dans la fonderie de M. Pascal Amesse. La brigade fut bientôt sur le lieu du sinistre, mais les flammes ne purent être contrôlées qu'après une heure d'un rude travail.

L'origine de l'incendie est encore un mystère. Les dommages, paraît-il, sont consi- dérables, se chiffrant dans les mil- liers de dollars. An plus fort du travail des pompiers une fusée alarme a été donnée à l'a- vertissement No 173, Pointe-St-Charles, et le sous-chef Buckingham a dû in- tervenir devant plusieurs de ses hommes ne pouvant être contrôlés qu'après une heure d'un rude travail.

L'ECHEVIN HORTEAU Son état toujours désespéré

A trois heures, cet après-midi, l'é- chevin Horteau était dans le même état qu'hier. Aucune complication ne s'est produite dans la maladie du président de la commission des finan- ces.

Le malade a reposé pendant quel- ques heures, mais conserve toujours sa lucidité d'esprit.

CLUB LAURIER Banquet à sir Hingston

La profession médicale de Montréal offre ce soir un banquet au Windsor à sir William Hingston, à l'occasion de l'honneur que vient de lui confé- rer le roi d'Angleterre.

AVIS AUX CYCLISTES Le Dr Hein Marks, ex-surdentend de l'hôpital civil de St-Louis, a dé- noncé la bicyclette dans les termes suivants:

Mon avis est que, vu l'excessif des dommages causés par les machines à vapeur, il est préférable d'acheter aujourd'hui une de ces ma- chines, commence à creuser sa fosse. Pour connaître tout le désavantage de ces machines, écoutez ceci: "D'abord, paralysés dans les malins causés par l'étréinte continuelle de la barre; contraction des muscles des jambes, contraction des muscles inté- rieurs des cuisses, caducité des épa- ules, mal de tête, etc. etc. etc. C'est la cause la congestion des poumons et amène la consommation. Ce violent exercice, s'il est continu, produit aussi l'élargissement du cœur. En outre, en ruinant la santé de l'homme, la bicyclette, l'hygiène dé- truit le virilité. C'est les femmes, les promeneuses continuelles sont sur- tout dangereuses. Les périls sont nombreux et parés que le peuple les a négligés trop longtemps, si le monde n'est pas dépeuplé par l'application croissante de la bicyclette, la race hu- maine court grand risque de périr par l'habitabilité à se propager.

UNE BELLE-MERE SUICIDE Accuse sa bru de tentative d'empoisonnement

L'accusée plaide non-coupable Mme George Theauvette, demeurant au No 46 de la rue St-Paul, a fait citer sa belle-fille en cour de po- lice, sur l'accusation d'avoir tenté d'empoisonner son fils, le mari de l'accusée, en mettant de l'oxyde de plomb dans la bouteille où ce der- nier avait l'habitude de mettre du whiskey.

Georges, le fils en question, est un journalier qui ne dédaigne pas de prendre un coup de temps à autre. Le 17 octobre dernier, après avoir pris un verre de la bouteille en question, il s'est subitement senti malade. Un médecin fut mandé et Theauvette apprit qu'il avait été empoisonné.

Apprenant ceci la mère de Georges fit des recherches dans l'appartement, découvrit l'oxyde de plomb dans la bouteille et sur ces entrefaites deman- da l'arrestation de la femme de son fils. Mme Theauvette, l'accusée, a fourni des explications ce matin au tribunal. Elle a dit qu'après avoir vidé la bot- teille qui contenait du whiskey elle l'avait rempli de nouveau avec une préparation pour les cheveux, oubliant d'en prévenir son mari. Elle a de plus plaidé non-coupable et s'est retirée en prison en attendant l'enquête.

IL FAUT SE HATER Si l'on veut obtenir sa licence

M. Alex. Archambault, greffier du bureau des licences, a dit ce matin à un reporter du "Monde" que depuis le premier novembre les demandes de licences d'hôtel et de restaurant pour l'année prochaine seraient rapidement traitées.

M. Archambault nous a également fait remarquer que les demandes de licences de la part des épiciers étaient plus nombreuses que l'an der- nier jusqu'à même date.

Nous avons vu des lettres de M. Archambault nous ont été adressées et de faire leurs demandes s'ils veulent obtenir leurs licences, car le nombre en est limité par la loi.

DESASTREUX INCENDIE La fonderie Pascal Amesse réduite en cendres

A une heure vingt minutes ce ma- tin, les pompiers ont été appelés au No 60, rue Nazareth où un incendie venait de se déclarer dans la fonderie de M. Pascal Amesse. La brigade fut bientôt sur le lieu du sinistre, mais les flammes ne purent être contrôlées qu'après une heure d'un rude travail.

L'origine de l'incendie est encore un mystère. Les dommages, paraît-il, sont consi- dérables, se chiffrant dans les mil- liers de dollars. An plus fort du travail des pompiers une fusée alarme a été donnée à l'a- vertissement No 173, Pointe-St-Charles, et le sous-chef Buckingham a dû in- tervenir devant plusieurs de ses hommes ne pouvant être contrôlés qu'après une heure d'un rude travail.

L'ECHEVIN HORTEAU Son état toujours désespéré

A trois heures, cet après-midi, l'é- chevin Horteau était dans le même état qu'hier. Aucune complication ne s'est produite dans la maladie du président de la commission des finan- ces.

Le malade a reposé pendant quel- ques heures, mais conserve toujours sa lucidité d'esprit.

CLUB LAURIER Banquet à sir Hingston

La profession médicale de Montréal offre ce soir un banquet au Windsor à sir William Hingston, à l'occasion de l'honneur que vient de lui confé- rer le roi d'Angleterre.

AVIS AUX CYCLISTES Le Dr Hein Marks, ex-surdentend de l'hôpital civil de St-Louis, a dé- noncé la bicyclette dans les termes suivants:

Mon avis est que, vu